



ArcelorMittal

Rapport annuel 2024

ArcelorMittal Foundation

Luxembourg



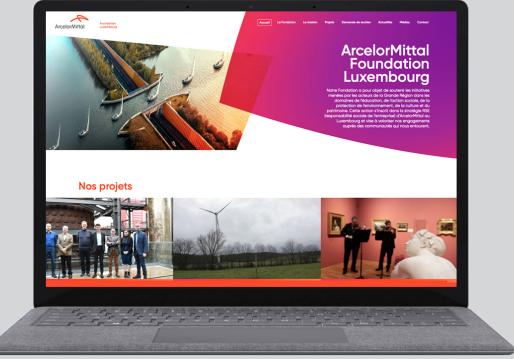
Sommaire

La Fondation	3
La gouvernance	4
Les missions de la Fondation	5
Les projets soutenus en 2024	17
Chiffres clefs 2024	18
Résultats 2024	19



1. La Fondation

ArcelorMittal Foundation Luxembourg, fondation de droit luxembourgeois reconnue d'utilité publique, a été immatriculée en 2007 et héberge l'ensemble des actions de soutien et de mécénat menées par ArcelorMittal au Luxembourg. Le 1er décembre 2021, le Conseil des gouverneurs d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg s'est réuni dans le but de la réactiver. Sa présidence est assurée par Michel Wurth, Président du Conseil d'Administration d'ArcelorMittal Luxembourg. La Fondation valorise des projets qui s'inscrivent dans au moins l'un de ses quatre piliers : **Social, Education, Environnement, Culture et Patrimoine**. Elle a également un rôle de facilitateur et de mise en place de synergies entre les acteurs de la Grande Région grâce à son réseau de partenaires.



La Fondation a lancé en 2024 son site internet, lui permettant d'accroître la visibilité des projets qu'elle soutient et facilitant la soumission d'initiatives d'autres acteurs locaux. Ainsi, il est désormais possible de déposer un projet en ligne, soumis à une éligibilité selon des critères définis. **ArcelorMittal Foundation Luxembourg** renforce ainsi son rôle de facilitateur dans la mise en œuvre de belles initiatives menées par les acteurs de la Grande Région.



Mot du Président

ArcelorMittal Foundation Luxembourg a poursuivi tout au long de l'année 2024 son action pour soutenir des projets dans ses quatre domaines d'action : **Social, Education, Environnement, Culture et Patrimoine**.

Fidèle à ses principes, la Fondation a confirmé l'accompagnement d'associations avec lesquelles elle travaille depuis de longues années. Elle assure ainsi une continuité dans leur action, tout en restant vigilante sur la pertinence de ces activités, la réalité de leur impact et la bonne utilisation des ressources qu'elle met à leur disposition.

Le conseil des gouverneurs se montre toujours attaché à favoriser l'engagement des salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg dans des activités caritatives ou associatives. Le concours des « **Minigrants** » reste ainsi un moment fort dans l'année. De la même manière, la Fondation veille à donner l'accès aux salariés du Groupe à des activités culturelles locales, notamment différents concerts ou festivals de musique, offrant ainsi une meilleure intégration aux nombreux expatriés qui travaillent au sein d'ArcelorMittal au Grand-Duché.

Les actions de la Fondation sont d'envergure variable, et c'est un choix assumé : cela va de partenariats de longue durée (avec l'Université du Luxembourg ou le Luxembourg Institute of Science and Technology) qui incarnent la vision du Conseil des Gouverneurs pour un impact profond sur l'éco-système luxembourgeois de notre Fondation, à des actions qui peuvent sembler plus modestes voire ponctuelles mais qui donnent à leurs bénéficiaires un réel réconfort -je pense notamment aux activités de la Main Tendue ou celles de la Fondation EME.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des Gouverneurs pour leur engagement et leurs encouragements à l'équipe opérationnelle qui permet à notre Fondation d'apporter son soutien à de beaux projets porteurs de belles valeurs.

M. Wurth



Michel Wurth
Président ArcelorMittal
Foundation Luxembourg

2. La gouvernance

Les Gouverneurs sont issus des directions opérationnelles et administratives luxembourgeoises ou sont des représentants de la Direction mondiale du Groupe.

La présidence de la Fondation est assurée par :

Michel Wurth, *Président du Conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg.*



Michel Wurth
Président



Valérie Massin
Vice-Présidente ArcelorMittal Luxembourg,
Head of Human Resources
ArcelorMittal Europe Long Products



Henk Scheffer
Company Secretary
ArcelorMittal Group,
Group Compliance &
Data Protection Officer



James Streater
Head of Sustainable
Development ArcelorMittal
Group



Henri Reding
Country Head ArcelorMittal
Luxembourg, Head of Health & Safety ArcelorMittal Europe Long Products



Pierre Jacobs
Chief Executive Officer
ArcelorMittal Long
Products Luxembourg



Didier Rogiez
Head of Real Estate
ArcelorMittal Europe



Stéphanie Werner-Dietz
Executive Vice President, Head of
Human Resources ArcelorMittal
Group



Pascal Moisy
Head of Communications, Sustainability
and Community Investments
ArcelorMittal Luxembourg

Au 31.12.2024

3. Les missions de la Fondation

La Fondation a pour mission d'apporter son soutien à des projets qui concernent au moins l'un de ses quatre piliers:

- Social • Education • Environnement • Culture et Patrimoine



La Fondation favorise les projets à moyen et long terme dans une logique de construction de partenariat bilatéral. Pour être éligible à une demande d'aide, un projet doit émaner d'une structure établie au Luxembourg ou dans la Grande Région et doit avoir un impact sur les communautés locales, aussi large que possible. La Fondation n'a pas vocation à financer les frais généraux des structures demandeuses, ni les projets sportifs. Il est possible de solliciter la Fondation tout au long de l'année. Pour ce faire, un

dossier de demande peut être retiré auprès de la Fondation.

Au-delà de ces critères, la Fondation porte une attention particulière sur les trois valeurs qu'elle soutient :

- le Partage : la Fondation souhaite accompagner des projets qui favorisent l'ouverture d'esprit et l'ouverture vers de nouveaux publics.

- l'Excellence : la Fondation souhaite accompagner des projets ambitieux et porteurs de résultats tangibles ;

- l'Innovation : la Fondation a la volonté de faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux acteurs avec une démarche originale et créative ;

Site internet de la Fondation :
<https://luxembourg-foundation.arcelormittal.com>

4. Les projets soutenus en 2024

a. Social

La Main Tendue

Programme annuel "Babbelgrupp"

Le projet soutenu par ArcelorMittal Foundation Luxembourg en 2024 est la continuité du projet « **Babbelgrupp** ». Il vise à offrir des espaces d'échanges en plusieurs langues permettant de formuler des questions, d'échanger autour de divers thèmes, de développer des ressources individuelles et collectives. A partir de ces groupes, des besoins spécifiques peuvent émerger et l'équipe bénévole de La Main Tendue peut alors proposer une prise en charge individuelle/de couple.



Au **Babbelgrupp**, un éducateur gradué collabore avec la psychologue responsable du service et avec les bénévoles. Le public cible est tout adulte en demande. Le projet a débuté en juin 2023 au sein des locaux de **La Main Tendue** sur quatre créneaux d'1h30 par semaine à destination d'environ 250 personnes par an. Les fonds demandés seront destinés à la bonne réalisation du projet (assurer les permanences, encadrer les bénéficiaires, préparer et communiquer autour des ateliers...).

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Établir un premier contact avec des personnes qui se questionnent autour des difficultés rencontrées au quotidien
- Créer un cadre d'échange entre des personnes en difficulté
- Réorienter les personnes en difficulté vers des services adaptés
- Inviter des professionnels du domaine social afin de sensibiliser par rapport à des thèmes d'éducation
- Ouverture d'un dialogue autour de thèmes sensibles
- Offrir une ressource pour des personnes qui sont à la recherche de réponses
- Favoriser la bonne santé mentale et sociale des adultes en présence

250 personnes
accueillies par an

L'équipe de La Main tendue avec le représentant de la Foundation



Fondation Ecouter pour Mieux s'Entendre

Meet me at the Museum (IV)

Suite au succès du projet et à la demande des institutions, la **Fondation EME** et la **Villa Vauban** ont décidé d'organiser une quatrième saison de visites guidées multidisciplinaires « **Meet me at the Museum** » sur les œuvres d'art françaises du musée, accompagnées de musique française du XIXème et du XXème siècle. Ces visites combinent les arts visuels, la musique live et la photographie. Des personnes âgées de différentes institutions de soins au Luxembourg ont eu l'occasion de profiter ensemble d'une heure d'explications sur différentes œuvres d'art et de musique. Ensuite, les participants ont pu créer leurs propres natures mortes et les mettre en scène pour être photographiées.

18 représentations ont été organisées pour 165 bénéficiaires.



18
représentations
organisées

165
bénéficiaires

Faarwespill

La Fondation a décidé de poursuivre également son soutien au projet « **Faarwespill** » qui consiste dans l'organisation de visites de la **Villa Vauban** pour les enfants ainsi que pour les personnes malvoyantes.

Des peintures en relief ont été réalisées pour permettre au public de comprendre les œuvres présentées lors des visites.

16 représentations ont été organisées pour 120 bénéficiaires.

16
représentations
organisées

120
bénéficiaires



UEL Vision zéro (H&S)

La 17^{ème} édition du Forum Sécurité-Santé au Travail organisée conjointement par l'Association d'assurance accident, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et l'Institut National pour le Développement Durable et la RSE s'est déroulé le 15 mai 2024, et a accueilli près de 1500 visiteurs.

Une centaine d'exposants luxembourgeois et étrangers ont présenté leurs nouveautés en matière de sécurité-santé au travail. Ce Forum s'inscrit dans la démarche « **Vision Zéro** », qui depuis 2016, porte une stratégie de prévention des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles. Cette stratégie traduit la volonté solidaire des partenaires nationaux à redynamiser la sécurité et la santé au travail et à mobiliser toutes les parties prenantes, que ce soit au niveau des employeurs ou des salariés.

Partenaire fidèle de ce Forum depuis de nombreuses années, ArcelorMittal Luxembourg était à nouveau présent pour cette édition avec un stand qui présentait deux initiatives :

- **La santé mentale**, mettant en avant notre formation interne de secouristes en santé mentale
- **La consignation (règle d'or n°3)**, en collaboration avec nos collègues d'ArcelorMittal France et de DEFI4¹, avec un module d'expérimentation de consignation en réalité virtuelle, créé sur mesure pour les équipes santé-sécurité de notre segment Produits Longs.

Vingt workshops thématiques se sont déroulés tout au long de la journée. Dr Marc Jacoby, responsable service santé d'ArcelorMittal Luxembourg, a tenu une conférence sur le thème « **Management humain - L'impact du manager sur la santé mentale de ses collaborateurs** » face à un public d'acteurs de la santé au Luxembourg. Habituellement destiné à nos salariés et principalement au management, cet atelier aide à identifier les pièges menant du stress au burn-out.

Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, a visité le salon et notre stand, où elle s'est entretenue avec notre équipe afin d'en savoir plus sur notre formation en santé mentale.



Visite de la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale sur notre stand

¹DEFI4 est un organisme fondé par des partenaires industriels (dont ArcelorMittal) pour accompagner les transformations de l'industrie notamment sur les aspects numériques et décarbonation, via des parcours de formation et modules de sensibilisation.

1 500 visiteurs



Minigrants

Le programme Minigrants est une initiative qui vise à soutenir des projets menés par des associations ou fondations actives aux Luxembourg ou dans la Grande Région dans lesquelles les collaborateurs d'ArcelorMittal des sites luxembourgeois s'investissent en tant que bénévoles.

Chaque année, ArcelorMittal Foundation Luxembourg soutient plusieurs projets qui s'inscrivent dans au moins un de ses quatre piliers: Social, Education, Environnement, Culture et Patrimoine.



Les lauréats des Minigrants 2024 et les gouverneurs d'ArcelorMittal Foundation

En 2024, 23 candidatures ont été portées à la connaissance de la Fondation. Huit projets ont particulièrement retenu son attention et ont ainsi reçu un soutien financier :

- **La Maison des Sports et Loisirs de Mondelange** avec un projet d'inclusion sociale notamment destiné aux femmes
- **L'Association luxembourgeoise du Syndrôme de Rett** afin de financer un voyage handiski à La Bresse
- **Les Amis de la Communauté Catholique de Bonnevoie** pour une distribution de premières nécessités aux sans-abris et/ou toxicomanes
- **Healing of Memories Luxembourg** pour l'intégration de réfugiés, migrants et/ou personnes à faibles revenus à travers des ateliers de "guérison de la mémoire"
- **L'Ecole du Parc** avec un voyage à Noirmoutiers pour des enfants défavorisés
- **Relais Première Urgence** avec un voyage en Belgique pour des enfants
- **The Insight Project** pour un soutien aux victimes de la traite des hommes
- **US Volkrange** pour un trail en soutien à la lutte contre la maladie de Charcot

b. Education

Jonk Entrepreneuren



Mini-entreprises 2024 :

Le projet des Mini-Entreprises stimule l'esprit d'entreprise des lycéens au niveau de l'enseignement secondaire général et secondaire classique. Pendant une année, les élèves âgés de 16 à 19 ans créent et gèrent leur propre mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions. Ils apprennent à identifier une idée innovante pour un produit ou un service, à développer un plan d'affaires, à s'organiser, à commercialiser ce produit/service, à gérer leurs finances, à développer une stratégie marketing, etc. Dans la mesure où l'enseignant concerné intervient plutôt comme un «coach», le projet des mini-entreprises mène à une rupture avec l'image traditionnelle des cours : habituellement récepteur passif, l'élève devient acteur de son projet. Afin de garantir un déroulement professionnel

de chaque projet mini-entreprise, une assistance externe à l'école s'impose. Ainsi un pool d'entrepreneurs-conseillers ou de coachs est constitué. Ces professionnels ont la mission d'intéresser les élèves à leur profession et d'intervenir ponctuellement en tant que spécialistes de leur domaine respectif. Ces conseillers externes se rendent à plusieurs reprises sur place pour intervenir à des dates décisives (p.ex. : le choix du produit, l'assemblée générale constitutive...).

Le Forum des Mini-Entreprises est le concours annuel permettant de distinguer les meilleurs projets de l'année. ArcelorMittal Foundation Luxembourg remet chaque année le prix du meilleur modèle d'affaires.

En 2023/2024, ce sont 511 élèves répartis en 105 équipes issus de 29 écoles secondaires qui ont participé au programme de la mini-entreprise.



Chaire ArcelorMittal de construction métallique : une collaboration en acier entre l'Université et ArcelorMittal Foundation Luxembourg

La Chaire ArcelorMittal de Construction Métallique, financée par ArcelorMittal Foundation Luxembourg, a été créée en 2010 par ArcelorMittal Luxembourg et l'Université du Luxembourg pour l'enseignement et la recherche. La Chaire est pilotée par Christoph Odenbreit, professeur en structures métalliques mixtes à l'Université du Luxembourg. Elle se concentre sur l'étude de la construction métallique de demain pour des bâtiments à haute performance et sur les techniques de construction, en développant de nouvelles structures et règles de conception pour la construction innovante en acier et en structures mixtes. L'accent est mis sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais de l'économie circulaire dans la construction et l'amélioration de la durabilité grâce au développement de solutions vertes.

Lors du Prix 2022 du Fonds National de la Recherche (FNR), le professeur Odenbreit a reçu le Prix « Outstanding Mentor ». En 2020, le Dr Maciej Chrzanowski a reçu un Prix FNR pour sa thèse de doctorat exceptionnelle « Shear Transfer in Heavy Steel-Concrete Composite Columns with Multiple Encased Steel Profiles¹ ». En 2019, le Dr Valentino Vigneri a été récompensé pour son article intitulé « Different load bearing mechanisms in headed stud shear connections for composite beams with profiled steel sheeting² » lors de la conférence nordique sur la construction métallique, et le Dr Andras Kozma a présenté ses conclusions sur la construction circulaire lors d'une conférence TEDx de l'Université du Luxembourg. Au pavillon luxembourgeois de l'Expo 2020 de Dubaï, la Chaire a promu une vision futuriste des solutions en aciers modulaires, circulaires et standardisés, en s'appuyant sur les technologies « Digital Twin ».

La Chaire a également contribué de manière substantielle à l'élaboration de normes européennes dans le domaine des structures en acier et mixtes. En particulier, l'équipe composée de quatre chercheurs seniors depuis la création de la Chaire (Oliver Hechler, Renata Obiala, Matthias Braun et Jie Yang) et de quatorze chercheurs doctorants, a participé activement à la révision de l'Eurocode 4 'Design of composite steel and concrete structure³'.

Les deux sujets lauréats ainsi que le sujet de la norme européenne Eurocode 4 présentés ci-dessus font l'objet des travaux actuels de la Chaire :

- 1 Transfert de cisaillement dans les colonnes composites lourdes en acier-béton avec de multiples profils en acier encastrés
- 2 Différents mécanismes de support de la charge dans les assemblages de cisaillement à goujon en tête pour les poutres composites avec tôle d'acier profilée
- 3 Conception de structures mixtes en acier et en béton

Le Professeur Odenbreit a reçu en 2024 le Prix de l'Innovation de l'Année des Constructsteel Awards délivré par wordsteel*, récompensant les réalisations exceptionnelles dans le secteur de la construction métallique.

* L'association wordsteel représente les producteurs d'acier, les associations nationales et régionales de l'industrie sidérurgique, et les instituts de recherche sur l'acier



c. Environnement

Fondation Hëllef fir d'Natur

Réserve à Dudelange – « Echerdallerklapp »

À l'automne 2024, des travaux ambitieux de valorisation écologique ont été entamés sur le site naturel de « l'Echerdallerklapp », situé à Dudelange. Ce projet vise à restaurer un habitat de grande valeur écologique : les pelouses sèches, aujourd'hui menacées par l'embroussaillement progressif.

Avec le temps, cet espace, autrefois ouvert, avait été envahi par une végétation dense de broussailles, rendant le milieu défavorable pour les espèces typiques de ce type d'habitat. Le projet a donc consisté à rouvrir le site pour redonner à la pelouse sèche son caractère originel et permettre à la biodiversité spécialisée de s'y réinstaller.

Dans une première phase, un travail de sélection minutieuse a été effectué : les arbres et arbustes d'intérêt écologique ou paysager, tels que certains chênes et alisiers blancs, ont été identifiés et marqués pour être conservés. Ensuite, les opérations de débroussaillage ont pu débuter, ciblant notamment les aubépines et les prunelliers, espèces pionnières devenues trop envahissantes.



Afin de limiter l'impact écologique des travaux, les haies coupées ont été broyées sur place, évitant ainsi le recours à des transports en benne, susceptibles d'endommager les champs voisins et d'augmenter l'empreinte carbone du chantier. Dans cette même optique, les racines ont été extraites à l'aide d'une pelleteuse mécanique pour limiter les repousses futures et favoriser une régénération durable de l'habitat.

À ce jour, une surface d'environ 60 ares de pelouse sèche a été dégagée de la végétation arbustive, amorçant ainsi une reconquête écologique du site. Les opérations de broyage et de retrait des racines se poursuivront jusqu'à l'automne 2025, avec l'objectif d'achever cette phase de restauration tout en respectant les cycles biologiques des espèces présentes.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion durable des milieux ouverts, et constitue une étape essentielle dans la préservation de la biodiversité locale, en particulier celle dépendante des milieux xériques et pauvres en nutriments.



Avant

Après



Kass-Haff Sàrl SIS

Kass-Haff est une ferme éducative biodynamique (sous le statut de société à impact environnemental) qui œuvre pour sensibiliser la population à une approche différente de l'agriculture, de la nature et des animaux.

Depuis plus de 20 ans, **Kass-Haff** propose des initiatives de restauration de la biodiversité (et a même reçu un prix pour la conservation de la nature en 2017). Aujourd'hui, **Kass-Haff** vise à étendre ses efforts de régénération de l'écosystème en établissant un jardin pédagogique en permaculture, en entretenant un verger dans une zone verte et en mettant en œuvre des méthodes de lutte naturelle contre les ravageurs.

ArcelorMittal Foundation Luxembourg a décidé de soutenir trois projets environnementaux :

1. Création d'une production alimentaire locale et durable :

Kass-Haff vise à établir un nouveau jardin écologique en permaculture pour sensibiliser le grand public lors de visites éducatives. La ferme

prévoit également d'accueillir des bénévoles, en leur fournissant une assistance et une formation sur place.

- **Actions prévues** : Investir dans des systèmes d'irrigation et acquérir des rideaux anti-insectes.

2. Entretien d'un verger en terrasses dans une zone verte :

L'objectif de **Kass-Haff** est d'améliorer la biodiversité sur place en entretenant un verger en terrasses au sein d'une zone verte.

- **Actions prévues** : Élagage, débroussaillage, création de passages pour les animaux, renforcement des clôtures, replantation d'arbres fruitiers et gestion des pâturages.

3. Système de lutte contre les pesticides :

Kass-Haff adopte une approche naturelle pour la lutte contre les ravageurs, en recyclant tous les "déchets" et en n'utilisant que des produits naturels.

- **Action prévue** : Acquisition d'une machine pour collecter les doryphores du Colorado (coléoptères).



La Forge

La Fondation soutient un partenariat avec le LIST pour l'amélioration de la performance énergétique des installations sidérurgiques. Le **Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)** et ArcelorMittal Luxembourg ont renouvelé leur accord de partenariat pour une durée de cinq ans, jusqu'en 2029, afin de poursuivre le travail de recherche et de développement de projets et de services innovants dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation responsable des ressources, de l'optimisation de multiples mesures

d'efficacité énergétique, de récupération de chaleur et de production d'électricité à partir de chaleur excédentaire. Le champ de recherche s'inscrit dans le processus de transition d'ArcelorMittal vers une économie circulaire et la décarbonation de la production d'acier. D'autres projets, touchant à des sujets environnementaux, sont également à l'étude.

Dirk Fransaer, CEO ad interim LIST, Dr.-ING
Alex Bertrand, chercheur département Environmental Research & Innovation LIST
et **Henri Reding**, Country Head ArcelorMittal Luxembourg



Plantation sur le site administratif d'ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette

Au printemps, des employés du bâtiment administratif d'ArcelorMittal à Esch-sur-Alzette se sont réunis pour planter un chêne (*Quercus bicolor*) dans le parc autour du bâtiment.

Cet événement a marqué l'aboutissement de la démarche d'implication des salariés dans ce projet mené par les départements Real Estate et Facility Management : visant à remplacer le hêtre centenaire malade qui avait dû être abattu pour des raisons de sécurité, ce sont en effet les salariés qui ont sélectionné l'essence de l'arbre devant le remplacer. Symbole de longévité, ce chêne témoigne de l'engagement des employés pour la préservation de la nature.



d. Culture et Patrimoine

Galerie Go Art anciennement Galerie Schlassgoart

Depuis sa création, la galerie s'implique dans la promotion de l'art luxembourgeois et international. Hébergée dans le Pavillon du Centenaire à Esch-sur-Alzette, offert à la ville par ArcelorMittal pour le centenaire de la cité du fer, cette institution à but non lucratif va au-delà d'un simple espace d'exposition en offrant des conditions favorables aux artistes pour présenter leur travail. Au fil des ans, plus de 200 artistes contemporains ont bénéficié de l'hospitalité de la galerie lors de plus de 90 expositions, sponsorisées depuis ses débuts par ArcelorMittal Foundation Luxembourg. En 2024, la Galerie s'est dotée d'un nouveau nom et d'un nouveau logo, dont l'esthétique rappelle celle de l'architecture du bâtiment, assez unique dans ses dimensions et ses formes.



Centre Culturel Régional Opderschmelz (Dudelange) :

Le Centre Culturel Régional Opderschmelz affiche depuis 2007, année de sa création, une programmation pluridisciplinaire et variée. Lieu de référence pour les amateurs de jazz, le centre est soucieux d'offrir à son public, au-delà des traditionnels rendez-vous de jazz, une panoplie de disciplines allant de la musique pop, rock et blues au théâtre en passant par la danse, les événements littéraires et les conférences.

ArcelorMittal Foundation Luxembourg a décidé de s'associer au Centre Culturel dans le but d'offrir des places de concert aux salariés d'ArcelorMittal Luxembourg par le biais de tirages au sort. Une façon de donner aux salariés d'ArcelorMittal, aux origines diverses, une opportunité de découvrir la vie culturelle locale.



Festivals d'été

En 2024, la Fondation ArcelorMittal Luxembourg a développé sa stratégie de partenariat en intégrant sous son pilier culturel un ensemble d'acteurs du monde musical luxembourgeois.

- **Le Centre Culturel Onderschmelz**, qui propose différents festivals de musique toute l'année : le festival Zeltik en mars, Like A Jazz Machine en mai, puis la fête de la musique de Dudelange réputée dans tout le Grand-Duché, et le jeune festival Usina né des célébrations d'Esch2022.

- **Le festival Blues Express**, qui accueille gratuitement des milliers de spectateurs chaque année en plein cœur de la Minett, à Lasauvage et au Fond-de-Gras. Les spectateurs peuvent y écouter des groupes locaux comme des grands noms de la scène internationale de la musique.

- **Les Francofolies d'Esch-sur-Alzette**, petit frère luxembourgeois de la désormais franchise de festivals francophones. Les Francofolies sont rapidement devenues le festival le plus populaire de la Grande-Région. L'édition 2024 a d'ailleurs battu un record d'affluence avec 43 500 festivaliers. Le festival souhaite également montrer la voie en tant qu'événement éco-responsable.

Avec ce nouveau positionnement, la Fondation souhaite renforcer son engagement auprès du monde culturel local.

43 500 festivaliers



Un festival engagé :

soutien aux jeunes artistes locaux

Lors de la «**Fabrik des Francofolies**», Angel Carra et Culture the kids ont bénéficié d'un accompagnement articulé au tour de :

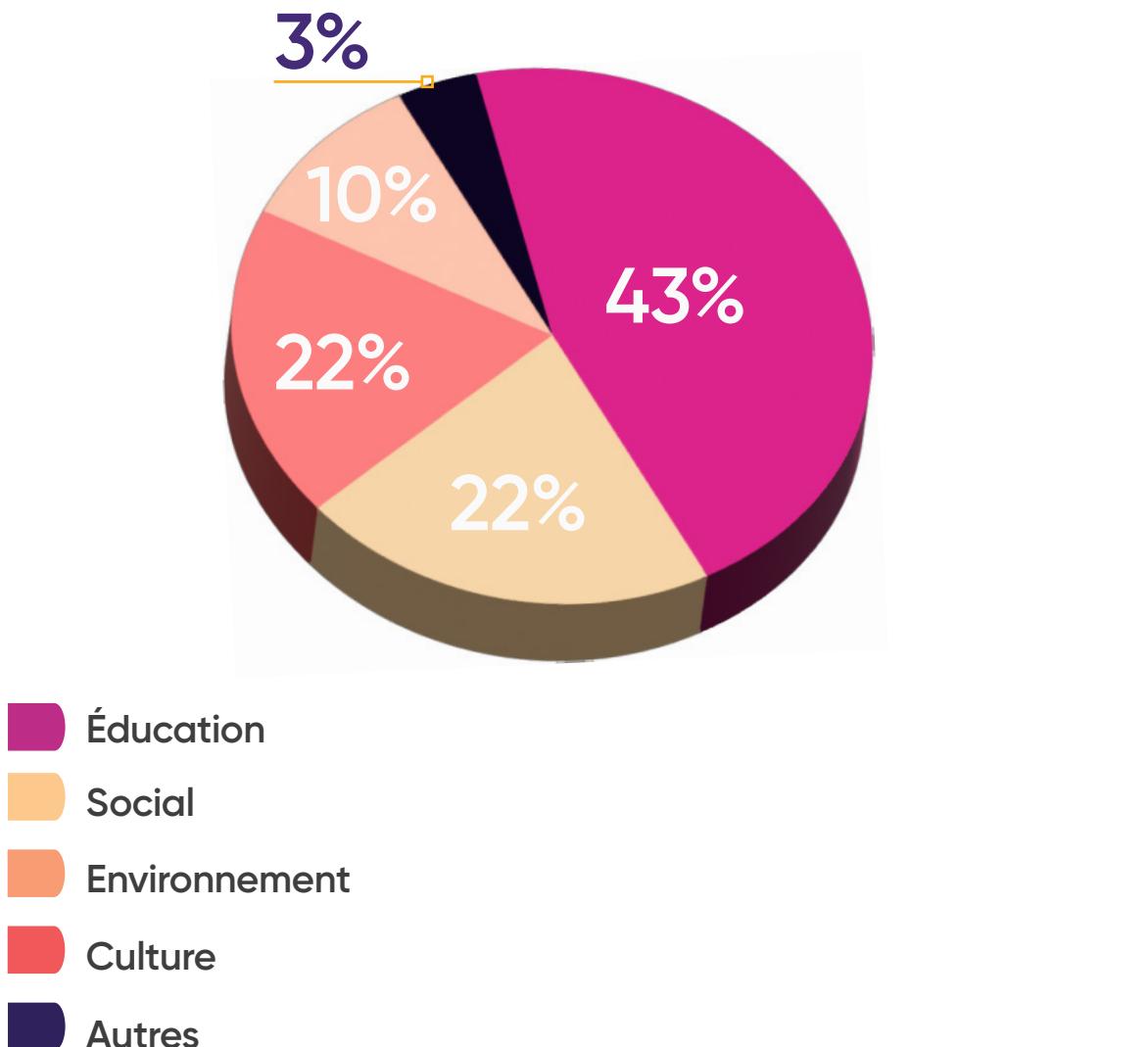
- La rencontre avec le public
- La préparation scénique grâce à une résidence encadrée par une équipe de professionnels

Concert Croix Rouge Luxembourgeoise

En partenariat avec la Philharmonie Luxembourg et l'Orchestre Philharmonique de Luxembourg, la Croix-Rouge luxembourgeoise a organisé un concert de bienfaisance qui s'est tenu le 22 mars 2024, dont les bénéfices ont été destinés à aider les victimes des crises et des conflits à travers le monde. ArcelorMittal Foundation Luxembourg a fait l'acquisition d'un certain nombre de places qui ont été distribuées au personnel d'ArcelorMittal au Luxembourg via un concours.

Chiffres clefs 2024

Répartition des budgets en 2024 par domaine



345 777 euros
Montant total des soutiens

12 projets
Soutenus en 2024

15 000 euros
Aide moyenne apportée à chaque projet
(hors contribution Chaire et projet exceptionnel)

Résultats

Table des matières

Rapport de gestion	20
Comptes annuels	21-25
Bilan	21
Compte de résultat	22
Annexes aux comptes annuels	23-25
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	26

Rapport de gestion

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous présentons le rapport de gestion sur l'exercice 2024 de ArcelorMittal Foundation (la « Fondation »).

Évolution des activités, situation de la Fondation et résultats :

Au cours de l'année 2024, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives et en soutenant des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

En 2024, la Fondation a parrainé 12 projets pour un budget total de 345 777,14 EUR, parmi lesquels la campagne « Minigrants » qui a permis de soutenir 8 associations pour un montant de 29 500,00 EUR.

La Fondation a un partenariat historique avec la Go Art Gallery. La Fondation verse un don annuel de 48 000 EUR pour couvrir ses frais de fonctionnement.

La Fondation soutient l'Université du Luxembourg par le biais de sa Chaire « Construction métallique » depuis 15 ans, avec une contribution annuelle de 150 000,00 EUR. Le principe d'une reconduction et d'une revalorisation du montant qui y est alloué a été validé.

Le 19 avril 2024 et le 17 juillet 2024, la Fondation a reçu une donation d'ArcelorMittal Luxembourg S.A. d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR. Des fonds ont été transférés pour assurer le budget de la Fondation.

La Fondation clôture son exercice 2024 avec un bénéfice de 92 034,92 EUR qu'il est proposé de reporter. Toutes les dépenses passées et futures encourues par la Fondation sont financées par des entités qui font partie du groupe ArcelorMittal.

Événements postérieurs à la clôture :

Le 17 février 2025 et le 22 juillet 2025, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg S.A. d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR pour assurer le budget de la Fondation.

Le 11 août 2025, la Fondation a reçu le remboursement de 17 918,09 EUR de la créance d'ArcelorMittal SA.

Évolution prévisible :

La Fondation continuera à soutenir et à financer des projets.

Le Conseil des Gouverneurs

Comptes Annuels

Bilan

31 décembre 2024
(exprimé en EUR)

Actif	2024	2023
Actifs circulants		
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et espèces en caisse	807 163,89	1 113 662,95
Total des actifs courants	807 163,89	1 113 662,95
Créances (Note 3)	20 240,15	20 240,15
Total actif	827 404,04	1 133 903,10

Passif	2024	2023
Capital et réserves (note 4)		
Capital souscrit	500 000,00	500 000,00
Résultat reporté	227 593,82	81 081,22
Résultat de la période	92 034,92	146 512,60
Capital total et réserves	819 628,74	727 593,82
Passif (note 5)	7 775,30	406 309,28
Total passif	827 404,04	1 133 903,10

Les annexes ci-dessous font partie intégrante de ces comptes annuels.

Compte de résultat

31 décembre 2024
(exprimé en EUR)

Charges (note 6)	2024	2023
Autres charges d'exploitation	387 254,15	373 871,84
Autres charges externes	10 011,78	325,94
Intérêts et charges assimilées	10 699,15	4 075,76
Profit/(perte) de l'exercice	92 034,92	146 512,60
	500 000,00	524 786,14

Produits (note 7)	2024	2023
Autres produits d'exploitation	500 000,00	513 950,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	10 836,14
	500 000,00	524 786,14

Les annexes ci-dessous font partie intégrante de ces comptes annuels.

Annexes aux comptes annuels

NOTE 1 – Généralités

ArcelorMittal Foundation, ci-après « la Fondation », a été créée le 23 avril 2007 dans le cadre de la définition d'une fondation à but non lucratif telle que définie par la loi luxembourgeoise pour une durée illimitée. Le 30 novembre 2011, la Fondation a changé de dénomination sociale et est passée de « Arcelor Mittal Foundation » à « Fondation ArcelorMittal ».

Le siège social de la Fondation est établi à Luxembourg 24-26, Boulevard d'Avranches, L-1160, Luxembourg.

L'exercice financier de la Fondation commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. La Fondation a pour objet de soutenir des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

NOTE 2 – Résumé des principales méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux lois et règlements en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Principales règles d'évaluation

Conversion des devises

La Fondation tient sa comptabilité en euro (EUR) et ses comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs, autres que les immobilisations, et les passifs libellés dans des devises autres que l'EUR

sont convertis en EUR au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains réalisés et les pertes latentes sont pris en compte dans le compte de résultat.

Prise en charge des charges administratives et d'exploitation

ArcelorMittal Luxembourg S.A. s'est engagée à supporter, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales directes ou indirectes, par le biais de contributions périodiques, toutes les dépenses (administratives, d'exploitation ou autres de la Fondation), y compris celles engagées par des projets à réaliser ou à soutenir, qui ne peuvent être couvertes par les revenus de la Fondation.

Charges

Les charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées dans le compte de résultat pendant la période d'utilisation des projets.

Produits

Les contributions à recevoir par la Fondation de la part d'ArcelorMittal Luxembourg au titre des charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées en produits dans le compte de résultat au même taux que les charges auxquelles elles se rapportent.

NOTE 3 – Créesances

Au 31 décembre 2024, les créances d'un montant de 20 240,15 EUR consistent en une créance sur ArcelorMittal SA.

NOTE 4 - Capital et réserves

ArcelorMittal Luxembourg, S. A. a mis à la disposition de la Fondation une dotation de cinq cent mille

euros (500 000,00 EUR), qui a été déposée sur un compte bancaire ouvert au nom de la Fondation lors de sa constitution.

Le capital et les réserves de la Fondation se composent des éléments suivants :

en EUR	Capital souscrit	Bénéfice/perte reporté(e)	Bénéfice/perte de la période en cours	Total
Solde au 31 décembre 2023	500 000,00	81 081,22	146 512,60	727 593,82
Affectation du résultat net 2023	-	146 512,60	(146 512,60)	-
Bénéfice au 31 décembre 2024	-	-	92 034,92	92 034,92
Solde au 31 décembre 2024	500 000,00	227 593,82	92 034,92	819 628,74

NOTE 5 - Passif

Au 31 décembre 2024, les dettes d'un montant de 7 775,30 EUR consistent en une dette envers ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 2 585,80 EUR, et une provision pour les honoraires d'audit de Forvis Mazars pour 5 189,50 EUR.

Au 31 décembre 2023, le passif de 406 309,28 EUR se compose du montant dû à ArcelorMittal Treasury S.N.C. pour 405 908,37 EUR et d'une somme à payer à ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. de 400,91 EUR.

Les intérêts d'un montant de 1 715,50 EUR relatifs à l'exercice 2023 ont été comptabilisés dans l'exercice 2024.

NOTE 6 - Charges

Autres charges externes

Les autres charges externes encourues par la Fondation en 2024, d'un montant de 10 011,78 EUR, étaient liées aux honoraires d'audit de Forvis Mazars pour 5 189,50 EUR, aux services financiers d'ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o.o. Sp. k. pour 2 102,28 EUR et à des frais bancaires pour 2 720,00 EUR.

Les autres dépenses externes encourues par la Fondation en 2023 étaient liées aux services financiers d'ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k. pour 325,94 EUR.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues par la Fondation en 2024 pour un montant de 387 254,15 EUR sont liées au soutien philanthropique et à d'autres services, respectivement 345 777,14 EUR et 41 477,01 EUR (y compris la TVA non déductible pour 31 397,01).

Les autres charges de fonctionnement encourues par la Fondation en 2023 s'élevant à 373 871,84 EUR sont liées au soutien philanthropique et à d'autres services, respectivement 361 927,00 EUR et 11 944,84 EUR.

Au cours de l'année 2024, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives et en soutenant des projets visant à promouvoir les actions sociales, l'éducation, l'environnement, la culture et le patrimoine.

En 2024, la Fondation a parrainé 12 projets pour un budget total de 345 777,14 EUR, parmi lesquels la campagne « Minigrants » qui a permis de soutenir 8 associations pour un montant de 29 500,00 EUR.

La Fondation a un partenariat historique avec la Go Art Gallery. La Fondation verse un don annuel de 48 000 EUR pour couvrir ses frais de fonctionnement.

La Fondation soutient l'Université du Luxembourg par le biais de sa Chaire « Construction métallique » depuis 15 ans, avec une contribution annuelle de 150 000,00 EUR. Le principe d'une reconduction et d'une revalorisation du montant qui y est alloué a été validé.

En mars 2024, la Fondation a acheté des billets pour un concert de bienfaisance organisé par la Croix-Rouge luxembourgeoise à la Philharmonie Luxembourg pour un montant de 2 291,26 EUR. Les billets étaient ensuite à gagner lors d'un tirage au sort organisé pour les employés d'ArcelorMittal au Luxembourg.

En septembre 2024, la Fondation a soutenu le partenariat de la Fondation avec la Ville de Differdange pour un festival de blues pour un montant de 3 500,00 EUR.

Les autres charges d'exploitation comprennent également les services d'impression fournis par REKA S.A. (9 900,00 EUR), le coût annuel du site Internet de la Fondation hébergé par STUDIO MOLOKO (180,00 EUR), les services de comptabilité fournis par ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o.o. Sp. k. (2 102,28 EUR).

Les intérêts et charges assimilées s'élèvent à 10 699,15 EUR et se composent des intérêts sur le compte courant d'ArcelorMittal Treasury S.N.C. et des pertes de change réalisées sur le compte courant avec ArcelorMittal S.N.C., soit respectivement 10 639,50 EUR et 59,65 EUR.

NOTE 7 – Produits

Les autres produits d'exploitation correspondent aux contributions reçues par la Fondation au titre des charges d'exploitation supportées par la Fondation sur ses projets. Le 19 avril 2024 et le 17 juillet 2024, la Fondation a reçu une donation d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR. Des fonds ont été transférés pour assurer le budget de la Fondation.

NOTE 8 – Engagements

Il n'y a pas d'engagements en cours au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.

NOTE 9 – Personnel

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, la Fondation n'employait aucun salarié et les Gouverneurs n'ont droit à aucune rémunération.

NOTE 10 – Impôts

La Fondation n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu ni à la TVA.

NOTE 11 – Événements postérieurs

Le 17 février 2025 et le 22 juillet 2025, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de 500 000,00 EUR divisé en 2 tranches de 250 000,00 EUR pour assurer le budget de la Fondation.

Le 11 août 2025, la Fondation a reçu le remboursement de 17 918,09 EUR de la créance d'ArcelorMittal SA.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil des Gouverneurs de
ArcelorMittal Foundation
R.C.S. Luxembourg G178
24-26, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

Opinion

Nous avons vérifié les comptes annuels de **ArcelorMittal Foundation** (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date et les annexes aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024 et des résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg concernant l'établissement et à la présentation des états financiers.

Base de l'avis

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes également indépendants de la Fondation conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code de l'IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en vertu de ces exigences déontologiques. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres questions

Les comptes annuels de la Fondation au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été audités, de sorte que les chiffres correspondants inclus dans les états financiers au 31 décembre 2024 ne sont pas audités. Notre avis n'est pas modifié à cet égard.

Autres informations

Le Conseil des Gouverneurs est responsable des autres informations. Les autres informations incluent les informations mentionnées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, d'examiner si elles sont matériellement incohérentes avec les comptes annuels ou avec les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent autrement comporter des inexactitudes importantes. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons que ces autres informations comportent une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil des Gouverneurs concernant les comptes annuels

Le Conseil des Gouverneurs est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à l'établissement et la présentation des

comptes annuels ainsi que d'un contrôle interne que le Conseil des Gouverneurs juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil des Gouverneurs d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son activité, d'indiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe de continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil des Gouverneurs a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou s'il n'a pas d'autre alternative réaliste que d'agir ainsi.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport du réviseur d'entreprises agréé reprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.

- Obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.

- Évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil des Gouverneurs.

- Concluons sur le bien-fondé de l'utilisation par le Conseil des Gouverneurs du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du réviseur d'entreprises agréé, sur les informations correspondantes fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener la Fondation à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.

- Évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations à fournir, et déterminons si les comptes annuels représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus pour l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris les déficiences significatives du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Luxembourg, le 5 septembre 2025

Pour Forvis Mazars,
Cabinet de révision agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L – 1882 Luxembourg

Signed by:

305E8B7D69EF4B4..

Oana BENTEL
Réviseur d'entreprises agréé